

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 061-2019
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.79

Déposée le: 04.03.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Seiler (Trubschachen, Les Verts) (porte-parole)
Ammann (Bern, LG)
Brönnimann (Mittelhäusern, pvl)
Müller (Orvin, UDC)

Cosignataires: 1

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 907/2019 du 28 août 2019
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption et classement**



La santé passe avant

Le Conseil-exécutif est chargé d'élaborer des mesures permettant de garantir que la priorité est donnée au développement psychique et physique des enfants et des jeunes tout au long de leur parcours (en âge préscolaire, pendant la scolarité obligatoire et la formation) et dans tous les établissements sociaux et thérapeutiques.

Développement :

Jamais les enfants et jeunes n'ont été aussi nombreux à nécessiter un accompagnement thérapeutique, psychologique et/ou psychiatrique qu'aujourd'hui. Ils et elles sont également plus nombreux à souffrir d'allergies et de diverses autres maladies physiques.

Or on sait bien que plus les enfants et les jeunes en particulier passent régulièrement du temps au contact de la nature ou prennent part à des activités agricoles et/ou artisanales, moins ils et elles ont dans l'ensemble des problèmes de santé.

C'est dans cet esprit que des mesures efficaces peuvent et doivent être prises.

Réponse du Conseil-exécutif

Comme les motionnaires, le gouvernement reconnaît la grande valeur du bon développement physique et psychique des enfants et des adolescents. Il estime donc que la promotion de la santé auprès de ces derniers revêt une importance particulière, malgré le manque de données concluantes sur la prévalence des maladies physiques et psychiques et sur le recours aux traitements thérapeutiques, psychologiques et psychiatriques¹.

Les enfants et adolescents bernois bénéficient de mesures de promotion de la santé efficaces et adaptées à leurs besoins. Plusieurs Directions veillent à leur développement harmonieux, en particulier celle de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) et celle de l'instruction publique (INS).

En collaboration avec différents partenaires, la SAP propose une large palette de prestations à cet effet :

Le Programme d'action cantonal *Berne en santé*, qui porte sur l'alimentation, l'activité physique et la santé psychique des enfants et des adolescents, inclut tout un train de mesures qui doivent leur permettre de prendre un bon départ dans la vie. Dans ce contexte, le canton soutient aussi des offres de promotion de la santé et de prévention destinées aux parents ainsi qu'au corps enseignant et au personnel des institutions.

De plus, Santé bernoise propose aux répondants des enfants et des adolescents (représentants légaux et personnel éducatif) des prestations axées sur le conseil, l'accompagnement, la formation et la sensibilisation.

Dans le cadre de la Stratégie cantonale de développement de la petite enfance², la SAP encourage différentes mesures en faveur des enfants en âge préscolaire (notamment puériculture, formation des parents, programmes de visite à domicile, etc.). Le système de bons de garde financé par le canton permet désormais aux enfants qui présentent des besoins particuliers d'être pris en charge dans une garderie ou une famille de jour et d'être soutenus dans leur développement grâce à un environnement stimulant même si leurs parents n'exercent pas d'activité lucrative ou que cette dernière n'est pas suffisante. Il convient encore de mentionner le service psychologique pour enfants et adolescents, qui relève de l'INS, à la disposition des petits d'âge préscolaire et surtout des élèves.

Les écoles obligatoires participent également, avec l'appui de l'INS, à la promotion de la santé qui constitue, dans ce contexte, aussi bien un thème interdisciplinaire qu'une tâche commune entre parents et école. Elle fait partie intégrante de différents cadres scolaires (leçons, projets, formations continues, réunions de parents, consultations). Les écoles travaillent aussi sur le thème de la santé en collaboration avec divers services spécialisés (travail social en milieu

¹ Wyl, A., Chew Howard, E., Bohleber, L., Haemmerle, P. (2017): Psychische Gesundheit und Krankheit von Kindern und Jugendlichen in der Schweiz: Versorgung und Epidemiologie. Eine systematische Zusammenstellung empirischer Berichte von 2006 bis 2016. Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé (disponible uniquement en allemand)

² Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (éd.) (2012) : La stratégie cantonale de développement de la petite enfance. Rapport du Conseil-exécutif

scolaire, Santé bernoise entre autres par le biais du réseau d'écoles²¹, service médical scolaire et service dentaire scolaire).

Le Conseil-exécutif est d'avis que le dispositif actuel de promotion de la santé des enfants et des adolescents est suffisant et efficace. Il sera régulièrement évalué, avec l'aide des partenaires externes, et adapté si nécessaire.

Destinataire

- Grand Conseil